

Ivry/Seine, le 7 décembre 2021

Ivry-sur-Seine : Les priorités d'action pour le climat votées par les habitant·e·s seront mises en oeuvre par la municipalité dès 2022

Le 4 décembre dernier, à l'occasion de la Conférence « A Ivry, pour le climat on agit », une assemblée citoyenne – réunissant des habitant·e·s, des associations, des agent·e·s du service public municipal et des entreprises privées et publiques – a approuvé les grandes orientations qui guideront l'action climat dans la ville jusqu'en 2023.

Face à l'urgence climatique et à l'échec des solutions « par le haut », la Municipalité a lancé au mois de juin un défi aux habitant·e·s : imaginer avec l'ensemble des forces vives de la ville des solutions concrètes et locales pour relever le défi climatique à Ivry. Après 6 mois de travail, de nombreux ateliers thématiques et événements pour le climat, **les plus de 800 participant·e·s engagés dans la démarche ont formulé 565 propositions d'actions.**

Chaque proposition a ensuite été rassemblée dans des ensembles cohérents d'actions publiques, à partir de l'expertise des services de la ville et de l'approche politique des élu·e·s. Après restitution de ce travail à la population – dans l'intention de garantir à celles et ceux qui ont imaginé ces actions que rien n'avait été « perdu en route », – les habitant·e·s ont voté sur les actions qui leur semblaient prioritaires pour être mises en oeuvre à partir de 2022. **Ces priorités vont être directement suivies d'effet par leur validation en conseil municipal, ce qui engagera la collectivité et les acteurs parties prenantes de la démarche à les mettre en oeuvre.**

Pacte d'Ivry pour le climat

Pour donner vie à ces ambitions, Philippe Bouyssou – Maire d'Ivry-sur-Seine – a réaffirmé dans son discours de clôture de la Conférence Climat 2021 l'engagement totale de la municipalité : « nous porterons dans le débat budgétaire l'objectif de consacrer 700 000 euros supplémentaires à l'action climat, dès 2022 ». Mais l'édile a également rappelé que « la ville n'est pas en capacité d'agir sur tous les domaines », avant d'appeler à la plus large mobilisation. Le Maire s'est d'abord tourné vers les institutions « qui se doivent

d'accompagner notre action, conformément aux missions qui leurs sont fixées ». Et ensuite vers les partenaires de la ville, et notamment la ville de Paris, avec qui Ivry a inscrit sa volonté commune d'agir pour le climat dans un protocole signé en 2019. Philippe Bouyssou a conclu son intervention en invitant l'ensemble des actrices et des acteurs de la démarche à **rejoindre les comités de suivi** « qui auront la pleine responsabilité de concrétiser les engagements pris ce jour, à l'échelle de la ville, de chaque quartier ».

Les priorités pour le climat décidées par les habitant·e·s

Du 25 novembre au 2 décembre, 539 habitant·e·s se sont exprimés dans le cadre de la votation des priorités d'actions, qui ne s'est pas résumée à un choix binaire : le scrutin a porté l'emprunte du large nombre des propositions formulés pas les ivryen·ne·s, mais aussi de toute leur ambition et exhaustivité.

Pour la thématique « Cohabiter - Biodiversité, eau et nature en ville », les grands axes d'actions suivants ont rassemblé le plus de voix :

1. La végétalisation des espaces publics
2. Le rafraîchissement de la ville
3. La création d'espaces dédiés, qui permettent de préserver l'eau, de lutter contre le risque inondation et de favoriser la biodiversité

Concernant la catégorie « Se déplacer - Mobilités et aménagements », les habitant·e·s ont choisi d'agir en premier pour :

1. Encourager le développement des transports collectifs
2. Développer des aménagements cyclables
3. Le respect et la sécurité des déplacements de chacun·e dans l'espace public

Sur la thématique « Se nourrir - Alimentation de qualité », le choix des habitant·e·s s'est porté sur :

1. Accompagner la production locale et intensifier les circuits courts
2. Reconnaître l'alimentation comme un droit pour tous et toutes en mettant en place une sécurité sociale alimentaire ivryenne
3. Développer et consolider les dispositifs d'aide alimentaire de qualité, qui est arrivé à égalité avec le fait de favoriser l'accessibilité à une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement auprès des distributeur·rice·s

« Agir et accueillir - migrant.es climatiques » : dans cette catégorie, les actions qui ont recueilli le plus de votes sont :

1. Agir pour l'accès aux droits des populations déplacées du fait du changement climatique
2. Contribuer au bon accueil des populations déplacées du fait du changement climatique
3. Informer et sensibiliser la population ivryenne aux questions de migrations climatiques

Enfin, dans la catégorie « Réduire - Réemploi, recyclage et déchets » les participant.e.s se sont prononcés pour :

1. Développer les capacités du réemploi et accompagner la structuration des filières
2. Impliquer les commerçant.es dans la réduction des déchets à la source
3. Renforcer la présence dans l'espace public de systèmes de collectes de déchets

Contact presse : *Ismaël EL HAJRI - 06 15 65 72 46*

www.ivry94.fr

www.facebook.com/ivry94

www.twitter.com/mairieivry